



Consignes usuelles sur le déroulement des épreuves du concours

1. Le candidat doit se munir de **la convocation et d'une pièce d'identité**.
2. Le candidat est tenu de se présenter à la faculté à **12h15 m**.
3. Le candidat doit remettre son téléphone portable avant le début de l'épreuve.
4. Les documents sont interdits dans toutes les épreuves.
5. Les calculatrices non programmables sont autorisées pour toutes les épreuves sauf indication explicite dans le sujet.
6. Le candidat doit remettre ses réponses consignées dans la feuille de réponses dédiée à cet effet. Il doit remplir son nom, prénom et date de naissance. Il faudra veiller à ce qu'il ne remplisse pas le numéro d'anonymat.
7. La feuille de réponses ne doit comporter ni **surcharge**, ni **signature** ni **aucun signe distinctif, un dessin en dehors des réponses aux questions**, faute de quoi elle sera annulée.
8. Les réponses doivent être écrites dans les cases prévues à cet effet.
9. Il est fortement recommandé d'utiliser les brouillons pour les réponses avant de remplir la feuille de réponses.
10. Le candidat ne peut être autorisé à quitter la salle d'examen avant 30 minutes du début de l'épreuve.
11. Le candidat ne peut être admis en salle d'examen après 15 minutes du début de l'épreuve.
12. Un candidat absent à au moins une épreuve est considéré en situation d'abandon. Il ne sera pas classé.
13. Les réponses doivent être rédigées de façon claire et sans ambiguïté.
14. IL est strictement interdit d'utiliser un stylo autre que celui fourni.

L'administration

